

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DES DECISIONS
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2016

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service du Conseil et Contentieux, rez-de-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau.

Tél. : 01 49.60.29.32

ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

Nombre de membres composant le Conseil	45
Nombre de Conseillers en exercice	45
Présents.....	34
Absents représentés	5
Absents excusés	6
Absents non excusés	0

L'AN DEUX MIL SEIZE, LE QUINZE DECEMBRE à DIX NEUF HEURES CINQUANTE CINQ MINUTES, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 9 décembre 2016 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL

PRESENTS

MM. BOUYSSOU, MARCHAND, BELABBAS, Mme PETER, MM. PRAT, RHOUMA, Mme GAMBASIO, M.MAYET, Mmes WOJCIECHOWSKI, VIVIEN, M. BEAUBILLARD, Mmes SEBAIHI (jusqu'au point A), adjoints au Maire,

M. RIEDACKER (à partir du point A), Mmes POLIAN, LESENS, SPIRO, M. CHIESA, Mme RODRIGO, MM. ALGUL, TAGZOUT (à partir du compte-rendu des débats), HEFAD (à partir du compte-rendu des débats), Mmes ZERNER, OUDART, MACEDO, PAURON, KIROUANE (à partir du point A), PIERON, M. SEBKHI, Mme MISSLIN (à partir du compte-rendu des débats), M. AIT AMARA, Mme SIZORN (à partir du compte-rendu des débats), M. ZAVALLONE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. VERLIERE, BOUILLAUD, AUBRY, Mmes POURRIOT, BERNARD Sandrine, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Mme BERNARD Méhadée, adjointe au Maire, représentée par Mme PETER,
M. MOKRANI, adjoint au Maire, représenté par M. MARCHAND,
Mme SEBAIHI, adjointe au Maire, représentée par M. BELABBAS (à partir du point B),
Mme KIROUANE, conseillère municipale, représentée par Mme ZERNER (jusqu'au vote du compte-rendu des débats),
M. VALLAT SIRIYOTHA, conseiller municipal, représenté par Mme BERNARD Sandrine,
Mme BAILLON, conseillère municipale, représentée par M. POURRIOT.

ABSENTS EXCUSES

Mme SIZORN, conseillère municipale (jusqu'au vote du secrétaire de séance),
Mme MISSLIN, conseillère municipale (jusqu'au vote du secrétaire de séance),
M. HEFAD, conseiller municipal (jusqu'au vote du secrétaire de séance),
M. TAGZOUT, conseiller municipal (jusqu'au vote du secrétaire de séance),
M. RIEDACKER, conseiller municipal (jusqu'au vote du compte-rendu des débats),
M. MARTINEZ, conseiller municipal.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme PETER ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

(33 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

LE CONSEIL,

/APPROUVE le compte-rendu des débats du Conseil municipal du 17 novembre 2016.

(37 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

A1/ RECOIT l'information donnée par le Maire relative à l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

(affaire non sujette à un vote)

A2 a/ PREND ACTE du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Territoriales (CLECT), APPROUVE le montant de 19 517 909,43 € du fonds de compensation des charges territoriales (FCT) provisoire de la ville d'Ivry-Sur-Seine et DIT que le montant du fonds de compensation des charges territoriales provisoire 2016 de la Commune, décomposé en douzième, servira de base aux mensualités prévisionnelles versées par la commune à l'Etablissement Public Territorial qui seront ajustées après calcul du FCCT prévisionnel 2017 par la CLECT.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

A2 b/ AUTORISE le Maire à signer les procès-verbaux contradictoires établis pour la mise à disposition des biens et des équipements nécessaires à l'exercice des compétences assainissement et gestion des déchets par l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

A2 c/ APPROUVE la convention pour le reversement de la redevance spéciale au profit de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

A2 d/ FIXE à compter du 1^{er} janvier 2017, le tarif annuel de la redevance spéciale de collecte et de traitement des déchets des industriels, commerçants et artisans dite "redevance des bacs roulants", distinguant le tarif applicable aux déchets collectés sélectivement, PRECISE que les bacs de collectes sélectives dont le contenu ne respecte pas les prescriptions qualitatives imposées seront facturés au tarif maximum, PRECISE que cette redevance sera perçue trimestriellement, étant entendu que chaque trimestre commencé est dû. Exception sera faite aux déchets générés par les tournages de films dont la redevance sera perçue par semaine et PRECISE que cette redevance perçue par la Ville sera reversée à l'établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre dans le cadre du transfert des compétences.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

A2 e/ APPROUVE la reprise au sein du budget annexe assainissement de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre d'une partie des résultats de clôture de l'exercice 2015 du budget annexe assainissement de la ville d'Ivry-sur-Seine tant en investissement qu'en fonctionnement.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

A3 a/ APPROUVE les modalités de transfert du personnel concerné au Territoire Grand-Orly Seine Bièvre au 1^{er} janvier 2017, AUTORISE le Maire à signer les conventions de mise à disposition des agents correspondant à ces transferts et APPROUVE la convention de participation aux frais de restauration des personnels transférés.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

A3 b/ DECIDE à compter du 1^{er} janvier 2017, la suppression des emplois suivants :

- 1 emploi d'ingénieur principal,
- 1 emploi d'agent de maîtrise principal,
- 3 emplois d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe,
- 2 emplois d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe,
- 1 emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe,
- 3 emplois d'adjoints technique de 2^{ème} classe,
- 1 emploi d'attaché territorial,
- 1 emploi de rédacteur principal de 1^{ère} classe,
- 1 emploi de rédacteur territorial,
- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- 1 emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe,
- 1 emploi d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe,
- 1 emploi d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

B1 a/ b/ Reçoit l'information relative au bilan annuel 2016 de l'opération Ivry-Confluences et APPROUVE le compte-rendu annuel au titre de l'année 2015 relatif à la ZAC Ivry-Confluences comprenant un bilan prévisionnel, un plan de trésorerie équilibrés en dépenses et en recettes et un tableau des acquisitions foncières par la SADEV94.

(21 voix pour, 6 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA et 17 abstentions : MM. BELABBAS, PRAT, Mmes VIVIEN, SEBAIHI, M. AIT AMARA, Mme RODRIGO, M. ZAVALLONE
Mme POLIAN, M. CHIESA, Mmes LESENS, PAURON, MM. RHOUMA, HEFAD, Mmes BERNARD Sandrine,
POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA)

B2/ PREND acte du bilan d'activité et des comptes de la SADEV94 arrêtés au 31 décembre 2015.

(21 voix pour, 17 voix contre : MM. BELABBAS, PRAT, Mmes VIVIEN, SEBAIHI, M. AIT AMARA, Mme RODRIGO, M. ZAVALLONE Mme POLIAN, M. CHIESA, Mmes LESENS, PAURON MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA et 6 abstentions : Mmes BERNARD Sandrine, POURRIOT, BAILLON, MM. VALLAT SIRIYOTHA, RHOUMA, HEFAD)

B3/ APPROUVE le compte-rendu annuel au titre de l'année 2015 relatif à la ZAC du Plateau présenté par l'agence foncière et technique de la région parisienne devenue Grand-Paris Aménagement, comprenant un bilan prévisionnel et un plan de trésorerie équilibrés en dépenses et en recettes.

(34 voix pour et 10 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA)

C/ APPROUVE la convention avec l'association Emmaüs Solidarité pour la mise en œuvre d'un projet d'expérimentation d'une maraude spécialisée, sur le territoire de la Ville, pour l'éradication des installations indignes.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

D 1/ DECIDE d'adhérer au socle commun du syndicat mixte « Autolib' et Vélib' Métropole », APPROUVE ses statuts et APPROUVE le projet de convention de déploiement pour l'installation d'une première tranche de 6 stations et 6 bornes tiers d'ici 2019.

(37 voix pour et 5 voix contre : Mmes OUDART, MACEDO, MM. ALGUL, RHOUMA, HEFAD et 2 abstentions : Mmes PETER, WOJCIECHOWSKI)

et PREND ACTE de la désignation des représentants de la Ville pour représenter la commune d'Ivry-sur-Seine au comité syndical du syndicat mixte « Autolib' et Vélib'Métropole » comme suit :

- Titulaire : Stéphane Prat

- Suppléant : Romain Marchand
(affaire non sujette à un vote)

/APPROUVE l'inscription à l'ordre du jour du vœu d'urgence présenté par le groupe Europe Ecologie Les Verts au nom de la majorité municipale relative à la tragédie d'Alep et de la Syrie.

(unanimité)

/APPROUVE ledit vœu.

(38 voix pour, 1 abstention : Mme ANDRIA et 5 ne prennent pas part au vote : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC)

1/ AUTORISE le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement en début d'année dans l'attente de l'adoption du budget primitif (budget principal), dans la limite de 7 550 000 € pour les types d'immobilisations spécifiées.

(38 voix pour et 6 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

2/ AUTORISE le Maire à mandater, dès que nécessaire, aux associations et autres organismes locaux percevant une subvention communale et qui en ont justifié la nécessité, un ou plusieurs acompte(s) de subvention au titre de 2017 dans la limite du quart du montant accordé en 2016.

(27 voix pour, 5 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, ANDRIA et 12 ne prennent pas part au vote : MM. BOUYSSOU, BEAUBILLARD, MOKRANI, SEBKHI, ALGUL, CHIESA, Mmes GAMBASIO, MACEDO, PIERON, VIVIEN, LE FRANC, BAILLON)

3 a/ ADOPTE la décision modificative n° 3 de l'exercice 2016 du budget principal et PREND ACTE de ses annexes.
(34 voix pour et 10 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANCO, ANDRIA, Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA)

3 b/ ADOPTE la décision modificative n° 3 de l'exercice 2016 du budget annexe du centre médico psychopédagogique.

(unanimité)

3 c/ ADOPTE la décision modificative n° 3 de l'exercice 2016 du budget annexe du cinéma municipal le Luxy.
(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANCO, ANDRIA)

4/ CONSTATE la mise en débet du comptable public, Monsieur Marc Bournof, pour non recouvrement de vingt-cinq titres d'un montant total de 114 220,95 euros et DECIDE d'admettre en non-valeur, les sommes portées sur l'état, dressés par la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France à la somme de 114 220,95 euros.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANCO, ANDRIA)

5/ FIXE à compter du 1^{er} janvier 2017, les tarifs de restauration scolaire, des repas servis aux fonctionnaires de l'Education Nationale, des accueils du matin en élémentaire et maternelle, des accueils du soir en maternelle, des accueils du soir (aides aux leçons et activités de loisirs) en élémentaire, du centre de loisirs associé à l'école Einstein (CLAE), de l'accueil du soir à l'école Einstein, des centres de loisirs élémentaires et maternels, des classes de pleine nature, les tarifs demi-journée d'animation de la Direction de la Jeunesse et des maisons de quartier pour l'accueil des 11/17 ans et des 18/25 ans, de la cotisation annuelle des antennes de quartier de la Direction de la Jeunesse, des séjours vacances et mini séjours pour l'enfance, la jeunesse et les maisons de quartier, les tarifs journaliers de camping des centres de loisirs et des maisons de quartier, les tarifs annuels des cours municipaux d'activités culturelles (conservatoire, théâtre, arts plastiques et cours de danse), un nouveau tarif annuel des cours municipaux d'activités culturelles pour les usagers domiciliés hors de la Commune, des fournitures adultes pour les cours d'arts plastiques, des participations aux frais d'entretien des instruments prêtés, DECIDE d'appliquer un demi-tarif pour les cours de danse harmonique, modern'jazz et danse contemporaine et FIXE les tarifs de la restauration du personnel communal.

(34 voix pour et 10 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANCO, ANDRIA, Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA)

6/ FIXE à compter du 1^{er} janvier 2017, à 10 € le tarif de la délivrance du second duplicata de livret de famille, à compter du 1^{er} janvier 2017.

(unanimité)

7/ FIXE à compter du 1^{er} janvier 2017 à 0,273 € le taux de l'unité de taxation des droits de voirie, les tarifs de la "Foire à la Bricole" pour 2017 (identiques à ceux de 2016) et DECIDE en ce qui concerne les tournages de films :

- d'augmenter d'environ 2,5 % le montant des prestations facturées (hors occupation du domaine public) figurant dans le barème ci-annexé,
- du maintien de l'exonération du paiement de l'ensemble des droits liés aux tournages de films pour ceux réalisés dans le cadre de projets d'écoles sur présentation d'attestation de la Direction d'établissement, et pour les projets faisant l'objet d'une aide financière de la Ville (Coup de pouce) du Conseil du département du Val-de-Marne ou encore la Région Île-de-France,
- du maintien de l'abattement de 50 % pour les films d'une durée inférieure à 59 minutes, hors films à vocation publicitaire,
- de facturer tout tournage constaté sans qu'il ait fait l'objet d'une autorisation préalable de la Ville conformément au barème en vigueur, facturation à laquelle s'ajouteront le montant correspondant à 4 h de « Mise en œuvre technicien » ainsi que le doublement des droits figurant dans la nomenclature des droits de voirie (conformément à cette dernière).

(unanimité)

8/ APPROUVE le contrat de réservation d'un volume immobilier, au sein duquel doit être construit un équipement sportif dépendant d'un ensemble immobilier plus vaste situé au sein d'une partie de la parcelle nouvellement cadastrée section K n° 267 et d'une partie de la parcelle cadastrée section K n° 188 à Ivry-sur-Seine, INDIQUE que l'acquisition à la société CARIVRY doit s'opérer au prix de 11.290.000,00 € HT (13.548.000,00 € TTC), INDIQUE que les frais de mutation en sus du prix de vente seront à la charge de l'acquéreur et PRECISE que l'emprise du futur parvis qui sera situé devant cet équipement sportif à édifier fera l'objet d'une rétrocession ultérieure à la Commune après approbation préalable par le Conseil municipal.

(39 voix pour, 1 voix contre : M. ZAVALLONE et 4 abstentions : Mme Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA)

9/ Point retiré de l'ordre du jour.

10/ ACCORDE une participation à l'OPH d'Ivry d'un montant de 640 000 € en vue de la réalisation de travaux de réhabilitation thermique de la cité Extension Truillot à Ivry-sur-Seine et DIT que la participation versée à l'OPH d'Ivry sera restituée à la commune d'Ivry-sur-Seine si l'opération venait à ne pas être réalisée.

(33 voix pour, 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA et 5 ne prennent pas part au vote : MM. BOUYSSOU, HEFAD, Mmes SEBAIHI, KIROUANE, POURRIOT)

11/ APPROUVE la nouvelle convention relative à la mise à disposition des astreintes techniques et administratives d'urgence de la Ville au profit de l'établissement public local « Plateforme Charles Foix ».

(38 voix pour et 6 ne prennent pas part au vote : MM. MARCHAND, MOKRANI, TAGZOUT, Mmes LESENS, PIERON, APPOLAIRE)

12/ PREND ACTE de la désignation du représentant de la Commune pour siéger à la Commission Consultative sur l'Energie comme suit :

- Stéphane Prat

(affaire non sujette à un vote)

13/ PREND ACTE de la désignation des représentants de la Commune au sein du réseau métropolitain de l'économie circulaire comme suit :

- Romain Zavallone

- Alain Briard (pour l'administration)

(affaire non sujette à un vote)

14/ PREND ACTE du rapport annuel de la Société Lombard et Guérin, délégataire du service public des marchés d'approvisionnement de la Ville pour l'exercice 2015.

(34 voix pour et 10 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA)

15/ FIXE à compter du 1^{er} janvier 2017, les droits de place sur les marchés d'approvisionnement de la Ville et la redevance annuelle versée à la Ville dans le cadre de la convention de délégation de service public en cours.

(34 voix pour, 6 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA et 4 abstentions : Mmes Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA)

16/ EMET un avis favorable à la demande d'ouverture des commerces de détail les dimanches 3 septembre, 10 décembre, 17 décembre, 24 décembre et 31 décembre 2017.

(38 voix pour et 6 voix contre : MM. ALGUL, TAGZOUT, Mmes OUDART, SIZORN, MACEDO, KIROUANE)

17/ ACCORDE une participation à l'OPH d'Ivry-sur-Seine d'un montant de 150 000 €, qui sera affectée aux travaux d'amélioration de l'installation de désenfumage du parking Jeanne-Hachette.

(33 voix pour, 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, et 5 ne prennent pas part au vote : MM. BOUYSSOU, HEFAD, Mmes SEBAIHI, KIROUANE, POURRIOT)

18/ APPROUVE le périmètre d'infogérance tel que défini par la délibération n° 2016-06-04 du Comité syndical du Syndicat Intercommunal pour l'Informatique Municipal (SIIM 94).

(unanimité)

19/ APPROUVE le versement par la Ville d'une aide à projet de 2 350 € à l'association Kokoya International afin de soutenir son projet « Histoires d'hier et d'aujourd'hui ».

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

20/ APPROUVE le versement par la Ville d'une aide à projet de 8 000 € à l'association Sperentza afin de soutenir son projet « La nuit solidaire » qui se tiendra le 23 décembre 2016.

(38 voix pour et 6 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

21/ APPROUVE le versement par la Ville d'une aide à projet de 4 000 € à l'association l'Atelier Egaré afin de soutenir son projet d' « Aménagement participatif du jardin extérieur de la Maison de quartier Centre-Ville Gagarine ».

(unanimité)

22/ APPROUVE le versement par la Ville d'une aide à projet de 4 000 € à l'association Shaolin Shadow afin de soutenir son projet d' « Itinéraire d'initiation créative à l'audiovisuel ».

(unanimité)

23/ SOLLICITE auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne, du département du Val-de-Marne, et de tout autre financeur potentiel une subvention d'investissement ainsi que toute aide financière en fonctionnement pour la réalisation du projet de la Maison de quartier Ivry-Port et **APPROUVE** la demande d'agrément de préfiguration d'un centre social auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour la maison de quartier Ivry-Port à Ivry-sur-Seine.

(34 voix pour et 10 voix contre : MM. BELABBAS, PRAT, AIT AMARA, ZAVALLONE, CHIESA, Mmes VIVIEN, SEBAIHI, RODRIGO, POLIAN, PAURON)

24/ AUTORISE le remboursement aux frais réels de l'hébergement de l'agent Leslie DAREL, responsable jeune public du Luxy, durant le Festival international du film d'animation d'Annecy 2017, sur production des pièces justificatives et pour un montant maximum de 120 €/nuitée.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

25/ SOLLICITE auprès du département du Val-de-Marne une subvention en investissement à hauteur de 5 830 € pour le Hangar au titre de l'année 2016, qui permettra l'achat du renouvellement de matériel ainsi qu'une subvention en fonctionnement à hauteur de 7 500 €.

(unanimité)

26/ APPROUVE la convention de partenariat avec l'association Cinéma Public relative au dispositif « Collège au cinéma » en Val-de-Marne pour l'année 2016/2017.

(unanimité)

27/ APPROUVE la convention de partenariat avec le territoire Est ensemble et la Ville de Reims relative au projet « Hautboiseries et bassonnades » en vue de favoriser les échanges musicaux et pédagogiques entre les jeunes participants et les professeurs des conservatoires encadrant.

(unanimité)

28/ APPROUVE la convention de partenariat avec l'ADIAM 94 et l'Ensemble Zellig relative au projet pédagogique et artistique « rêves et délires » en direction des élèves du conservatoire d'Ivry-sur-Seine en vue de favoriser les échanges musicaux entre tous les participants.

(unanimité)

29/ APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens avec l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France pour l'année 2016 permettant la mise en œuvre et le financement du projet PASS ambulatoire bucco-dentaire.

(unanimité)

30/ APPROUVE la convention pour l'année 2017 avec l'association Emmaüs solidarité et **PRECISE** que la Ville versera pour l'année 2017 à l'association Emmaüs solidarité une subvention de 48 000 € dans la continuité de l'aide apportée aux Ivryens en situation d'exclusion.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

31/ PREND ACTE du bilan annuel 2015 réalisé par la Commission communale pour l'accessibilité, **APPROUVE** les préconisations proposées par la Commission communale pour l'accessibilité pour 2016 :

- mise en œuvre des études et des travaux inscrits dans la 1^{ère} année de la 1^{ère} période de l'agenda d'accessibilité programmée,
- participation au « forum intercommunal du handicap » (du 16 avril au 25 mai),
- participation à la « journée sport pour tous » prévue à l'automne,
- poursuite des actions de sensibilisation au handicap auprès des scolaires, du personnel communal et du grand public,
- poursuite de la participation au projet « open street-wheelmap »,

REVENDIQUE ET EXIGE que les moyens nécessaires soient mis en place par l'État afin de favoriser une réelle politique nationale de mise en accessibilité, tant en ce qui concerne les aménagements des bâtiments et de la voirie, que l'accès au savoir, à la culture et à l'enseignement.
et DEMANDE la revalorisation des prestations, en particulier le montant de l'Allocation aux Adultes Handicapés.
(unanimité)

32 a/ DECIDE à compter du 1^{er} janvier 2017, la création des emplois suivants :

- 2 emplois d'adjoint administratif de 2^{ème} classe,
- 1 emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe,
- 1 emploi d'auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe,
- 1 emploi d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe.

DECIDE à compter du 1^{er} janvier 2017, la suppression des emplois suivants :

- 1 emploi d'adjoint administratif de 1^{ère} classe,
- 1 emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe,
- 4 emplois d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe,
- 1 emploi d'agent social de 2^{ème} classe,
- 1 emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

(unanimité)

32 b/ DECIDE pour l'année 2017, la création de 11 postes d'agent recenseur.

(unanimité)

32 c/ DECIDE à compter du 1^{er} janvier 2017, la création d'emplois répondant à un accroissement saisonnier d'activité :

- 7,5 mois d'agent social de 2^{ème} classe,
- 7,5 mois d'adjoint technique de 2^{ème} classe,

et DECIDE à compter du 1^{er} janvier 2017, la création d'emplois répondant à un accroissement temporaire d'activité::

- 2 mois d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe,
- 8 mois d'adjoint administratif,
- 10 mois d'adjoint technique,
- 10 mois d'auxiliaire de puériculture 1^{ère} classe,
- 6 mois d'éducateur de jeunes enfants,
- 3 mois de rédacteur,
- 12 mois d'attaché.

(34 voix pour et 10 abstentions : Mmes Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, MM. VALLAT SIRIYOTHA, BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

33/ APPROUVE le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire, pour les années 2016 à 2018, PRECISE que le nombre de candidats à présenter aux sélections professionnelles pourra être modifié en cas de refus d'un agent éligible de participer au dispositif d'accès à la titularisation et AUTORISE le Maire à confier au Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne l'organisation des sélections professionnelles nécessaires à la mise en œuvre dudit programme.

(43 voix pour et 1 voix contre : M. VERLIERE)

/ Information relative au SIRESCO retirée de l'ordre du jour.

/ PREND ACTE de la communication du rapport d'activité et du compte administratif 2015 du SIPPAREC.
(affaire non sujette à un vote)

/ PREND ACTE de la communication du rapport d'activité 2015 du SIFUREP.
(affaire non sujette à un vote)

/ PREND ACTE de la communication du rapport d'activité et du compte administratif 2015 du SIGEIF.
(affaire non sujette à un vote)

/ PREND ACTE de la communication du rapport d'activité et du compte administratif 2015 du SIIM94.
(affaire non sujette à un vote)

/ PREND ACTE des décisions et informations relatives aux actes de gestion pris par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales) au titre de la période allant du 1^{er} au 30 novembre 2016.

LA SEANCE A ETE LEVEE A 23h40

LA SECRETAIRE

LE MAIRE

S. PETER

P. BOUYSSOU